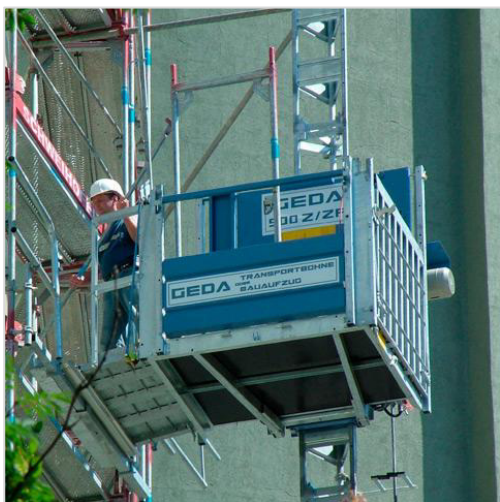


Ascenseur de chantier pour le transport des personnes et des charges (avec cabine guidée verticalement 75°-90°)



Caractéristiques:

- Construction momentanée – non durable
- Pour le transport de personnes, mais aussi de personnes et des charges
- Guidage rigide 75°-90°
- Stations de chargement équipées de portails

Utilisation prévue:

- Ascenseur installé de manière momentanée sur les chantiers pour le transport des personnes et du matériel

Base légale:

- Ordonnance machines RS819.14, resp. directive machines 2006/42/CE

Normes utilisables:

- EN 12159+A1:2009 (SIA 370.040+A1)
- Renvois normatifs de la norme EN 12159